

Lantenay - Infos

N°12

Octobre-1998

Bonjour,

La notion de patrimoine peut se définir comme l'héritage commun, à une culture, à une époque, à un village, à une région. De ce "patrimoine", il en reste toujours quelque chose, des faits, des images, des souvenirs. Nous avons la chance à Lantenay, de posséder en commun avec la commune d'Outriaz, une église qui parce qu'elle fait partie de notre patrimoine, fait partie de notre histoire.

- Le Conseil Municipal

Petit regard sur le passé ...

L'église patrimoine communal

Extrait de délibération du 12 novembre 1845

- *Considérant que l'église de la commune est depuis plusieurs années dans une situation déplorable, que l'humidité, les pluies, le poids énorme de la toiture... ont endommagés la nef et que de grandes réparations seraient inutiles et toujours à recommencer, et forceraient à des dépenses continuelles et toujours inutiles.*
- *Considérant que le mur au nord et les autres de la façade le sont aussi et menacent « sévisse »*
- *Considérant que le clocher actuel construit en bois et placé sur le chœur y introduit la pluie, en détériore la voûte et rend inutile toutes les réparations qu'on y ferait, que depuis 1836 un projet de clocher a été présenté par le sieur Carrier, architecte à Nantua, s'élevant à la somme de 43000frs, serait d'un prix trop élevé vu l'état actuel de l'église*
- *Pour tous ces motifs, après avoir sérieusement discuté et examiné soit ce projet de réparation de l'église, soit le projet de reconstruire un clocher, ont été d'avis qu'il était plus avantageux à la commune et bien moins dispendieux de reconstruire la partie antérieure de l'église, soit la nef et d'y placer un nouveau clocher faisant façade.*
- *Considérant en dernier lieu de trop différer et que les contreportes ont déjà cédées sous le poids de la toiture actuelle et que la commune peut disposer dans ce moment d'une somme de 20000frs, ils prient les autorités supérieures de vouloir les autoriser le plus tôt possible ce projet de reconstruction qu'ils proposent.*

Extrait de délibération du 18 avril 1847

- *Considérant que l'église de Lantenay qui est actuellement démolie n'avait pas besoin d'être reconstruite puisque la mine a été employée pour en faire la démolition.*
- *Considérant que pour faire naître la nécessité de démolir le chœur, les habitants du village de Lantenay avaient enlevé le clocher qui faisait la toiture du chœur qui devait rester et qui ne gênait en rien à la démolition de la nef...*
- *Les membres du conseil municipal habitant Outriaz, se refusent à la reconstruction de l'église...*
- *Y aura t- il une église?*

Lantenay: ...fait ... et à faire ...

Fait:

↳ Réfection des volets, fenêtres et porte de la cure, de la porte de l'église: 39 710 frs

↳ Vente des bois:

le 15/09/98 s'est déroulée à Nantua l'adjudication d'automne des coupes de bois sur pieds. La commune de Lantenay a vendu deux lots conformément au programme mis en place en collaboration avec l'Office National des Forêts.

- **Parcelle 7** : volume 300 m3 acheté par les établissements REYDELLET pour la somme de 98 000frs hors taxes
- **Parcelle 11** : volume 128 m3 acheté par les établissements MONNET SEVE pour la somme de 30500frs hors taxes.

↳ Réfection du Pont du Tremblay: 299 700 frs

A faire :

↳ Préparation du budget supplémentaire

↳ Javellisation de l'eau: Suite au vol du panneau solaire et de la batterie qui servaient à l'alimentation de la pompe à javel au réservoir, le Conseil Municipal a décidé de renouveler l'installation avec un appareil à javellisation plus performant... .

Lantenay: Infos - Pratiques.

↳ Cérémonie du 11 Novembre:

elle aura lieu comme chaque année à 11h30 dans la cour de l'école

↳ Repas des Anciens:

Le dimanche 13 décembre 1998 à 12h (organisé par l'équipe du CCAS)

↳ PERMANENCES DE LA MAIRIE

Madame la Secrétaire de mairie: pour tout acte administratif divers

Le mardi de 14h à 16h

Le vendredi de 15h à 19h

Monsieur le Maire: reçoit les samedi de 10h30 à 12h pour problèmes particuliers (hors travaux de secrétariat)

↳ Le conseil municipal se félicite de la participation et de l'intérêt de tous pour les fêtes d'été

- 14 Juillet: 195 repas.
- Vogue: 76 kg de côtelettes et 140 kg de frites.
- Fête du four: 52 pains ont été cuits, et combien de gratins et autres galettes?

Merci et à l'été prochain ...